



# Le Prémontexte

**Volume 96**

**Novembre - Décembre 2021**

Route des bonbons	page 2
Informations municipales	page 3
Urbanisme	page 4
Bingo	page 5
Noel à Maski	page 6
Transport Collectif	page 7
Gyroscope	page 8
Bibliothèque	page 8
Noel du Pauvre	page 9
Alerte municipale	page 10
Persévérance scolaire	page 11
FADOQ	page 12

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le  
lundi 6 décembre à 19h à la salle Lévis St-Yves.

Prochaine parution : mi-décembre

# Service Incendie



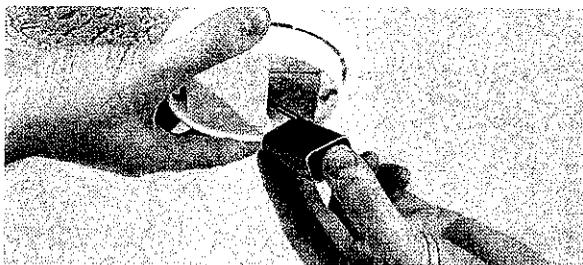
Fête d'Halloween

Malgré un temps maussade et pluvieux, 40 jeunes ont participé à la route des bonbons.

Je tiens à remercier les pompiers et Sébastien Gélinas, propriétaire d'Excavation Arseneault, pour la fourniture des friandises.

Merci également à Christine Bergeron pour la confection des sacs ainsi que le déroulement de l'activité à la caserne.

Denis Bergeron  
Directeur incendie  
819-996-0216



► *Avez-vous pensé à changer vos piles dans vos détecteurs de fumée?* ◀

# Informations municipales

► Du 25 novembre au 15 avril, il est strictement interdit de stationner la nuit dans les rues de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont. L'interdiction est en vigueur de minuit à 7h.

► Pour la récupération, les bacs doivent être positionnés de façon à ce que les poignées soient orientées vers la résidence.

► Les collectes des déchets se feront les lundis : 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre et 27 décembre



***Nous vous demandons de ne pas jeter de ciment, de terre, de sable et de cendre dans les contenants à ordures.***

► Les collectes de récupération se feront les lundis : 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre et 27 décembre

► Visitez notre site internet  
<http://www.sainte-angele-de-premont.ca/>

► Suivez-nous sur Facebook  
<https://www.facebook.com/steangeledepromont/>

► Visionnez les séances sur Youtube

**N'attendez pas à la dernière minute !**

**Notre urbaniste est au bureau 1 fois par semaine.**

**Vous avez des projets de rénovation, construction ou démolition ?**

Avant de vous avancer trop loin dans votre projet, vérifiez si vous avez besoin d'un permis municipal pour effectuer vos travaux.

**Pourquoi?** Pour vérifier la conformité des travaux avec les règlements municipaux d'urbanisme et la Loi sur la qualité de l'environnement.

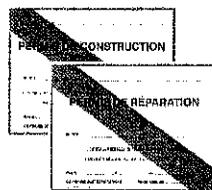
Pour l'émission de votre permis ou pour toute information, contacter **M. Michaël Desaulniers-Desbiens** du service de l'urbanisme

**Présent au bureau municipal tous les mercredis**

**de 9h à 12h et de 13h à 16h.**

Téléphone au 819-268-5526 poste 2605

Courriel : [m.desaulniers.desbiens@saint-alexis-des-monts.ca](mailto:m.desaulniers.desbiens@saint-alexis-des-monts.ca)



\* *Le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires.  
Une seule personne à la fois sera admise dans son bureau.*

**NOEL DU PAUVRE SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT  
BINGO LE VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021,**

**SALLE LÉVIS ST-YVES, 19 HEURES  
2451, rue Camirand**

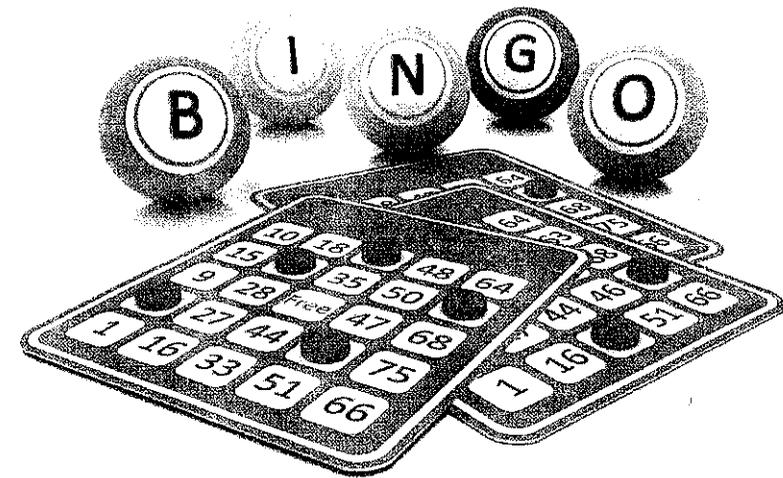
**COÛT DU BILLET : 10 \$**

**AYEZ EN MAIN VOTRE PASSEPORT VACCINAL ET UNE  
PIÈCE D'IDENTITÉ AVEC PHOTO**

**LE PORT DU COUVRE VISAGE EST OBLIGATOIRE**

**RÉSERVATION : (819) 268-2084 Lucille et Marion**

**NOMBRE LIMITÉ DE PERSONNES**



# Noël à Maski

N'oubliez pas de vous inscrire pour les paniers d'inscription!

De l'aide pour tous!



## LÉGENDE

Distribution de paniers de Noël

Noël du Pauvre

Distribution de paniers alimentaires à l'année

<b>SAINT-ALEXIS-DES-MONTS</b>  <b>819 265-4149</b>	<b>SAINT-MATHIEU-DU-PARC</b>  <b>819 532-3219</b> Bonifié par <b>819 299-3830</b>	<b>SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON</b>  <b>819 221-3447</b> Bonifié par <b>819 265-4149</b>	<b>SAINT-BONIFACE</b>  <b>819 535-3321</b> Bonifié par <b>819 378-6050</b>
<b>CHARETTE</b>  <b>819 539-8844</b> Bonifié par <b>819 265-4149</b>	<b>SAINT-PAULIN</b>  <b>819 269-3632</b>  <b>819 265-4149</b>	<b>SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT</b>  <b>819 268-2084</b>  <b>819 265-4149</b>	<b>SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ</b>  <b>819 269-3632</b>  <b>819 265-4149</b>
<b>SAINT-JUSTIN</b>  <b>819 227-1225</b>  <b>819 228-8888</b>	<b>SAINTE-URSULE</b>  <b>819 268-8022</b>  <b>819 228-8888</b>	<b>SAINT-LÉON-LE-GRAND</b>  <b>819 228-5468</b>  <b>819 228-8888</b>	<b>SAINT-SÉVÈRE</b>  <b>819 264-5577</b>
<b>SAINT-BARNABÉ</b>  <b>819 264-5577</b>	<b>SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS*</b>  <b>819 535-3116</b>  <b>819 378-6050</b> *Inclut Saint-Thomas-de-Caxton	<b>MASKINONGÉ</b>  <b>819 227-2243</b> poste 2270  <b>819 228-8888</b>	<b>MERCI À NOS PARTENAIRES</b>  de la MRC de Maskinongé inc. 25 ans déjà!
<b>LOUISEVILLE</b>  <b>819 721-0124*</b> *À partir du 1 <sup>er</sup> novembre <b>819 228-1096</b>  <b>819 228-8888</b>	<b>YAMACHICHE</b>  <b>819 264-5577</b>	 <b>Simon ALLAIRE</b> Député de Maskinongé 	



DU LUNDI AU SAMEDI



<b>STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT</b> - Édifice municipal 2451, rue Camfrand ALLER 8 h 40 10 h 40 16 h 40 RETOUR 9 h 05 13 h 05 19 h 05	<b>ST-ALEXIS-DES-MONTS</b> - Prés de l'église 21, rue St-Olivier (Parc Alaire-Boulianger) ALLER 6 h 30 7 h 20 10 h 20 15 h 20 18 h 30 RETOUR 7 h 10 9 h 00 12 h 00 17 h 00 19 h 10
<b>SAINT-PAULIN</b> - Église 2860, rue Lafèche ALLER 8 h 50 10 h 50 14 h 50 16 h 50 RETOUR 8 h 55 12 h 55 16 h 30 18 h 55	<b>SAINT-PAULIN</b> - Église 2860, rue Lafèche ALLER 6 h 45 7 h 35 10 h 35 15 h 35 18 h 45 RETOUR 6 h 55 8 h 45 11 h 45 16 h 45 18 h 55
<b>CHARETTE</b> - Restaurant Le Villageois 571, rue Notre-Dame ALLER 7 h 00 11 h 00 17 h 00 RETOUR 8 h 45 12 h 45 18 h 45	<b>STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT</b> - Édifice municipal 2451, rue Camfrand ALLER 7 h 45 10 h 45 15 h 45 RETOUR 8 h 35 11 h 35 16 h 35
<b>SAINT-BONIFACE</b> - Sonic 54, boul. Trudel Ouest ALLER 7 h 10 11 h 10 17 h 10 RETOUR 8 h 35 12 h 35 18 h 35	<b>LOUISEVILLE</b> - Centre d'action bénévole 624, rue Dalcourt Arrêt 4 Circuit de ville ALLER ET RETOUR 8 h 00 11 h 00 16 h 00
<b>SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS</b> - Desjardins 1470, rue Principale ALLER 7 h 20 11 h 20 17 h 20 RETOUR 8 h 25 12 h 25 18 h 25	<b>LOUISEVILLE</b> - Place Canadien - École secondaire l'Éscale Rue de la Mennais Arrêt 10 Circuit de ville ALLER ET RETOUR 8 h 05 11 h 05 16 h 05
<b>TROIS-RIVIÈRES</b> - CÉGEP Pav. des Humanités Porte sur la rue Marguerite-Bourgeoys ALLER ET RETOUR 7 h 45 11 h 45 15 h 40 17 h 45	<b>LOUISEVILLE</b> - Hôtel de ville Arrêt 20 Circuit de ville ALLER 8 h 08 11 h 08 16 h 08 RETOUR 8 h 20 11 h 20 16 h 20
<b>TROIS-RIVIÈRES</b> - CÉGEP Pav. des Sciences Porte sur la rue Marguerite-Bourgeoys ALLER ET RETOUR 8 h 00 12 h 00 15 h 45 18 h 00	<b>LOUISEVILLE</b> - Hôpital Centre Allevin-Dalcourt Arrêt 20 Circuit de ville ALLER ET RETOUR 8 h 15 11 h 15 16 h 15

- Présence d'un abribus à cet arrêt.
- Présence de stationnements incitatifs à cet arrêt.
- Correspondance avec une autre ligne.



**819.840.0603**  
[www.ctcmaskinonge.org](http://www.ctcmaskinonge.org)





www.legyroscope.org  
Facebook : @legyroscope  
819 228-2858

**Association pour les parents et les membres de l'entourage de la personne atteinte d'un trouble de santé mentale.** (Trouble bipolaire, Trouble obsessionnel-compulsif (TOC), Trouble de personnalité limite (TPL), Schizophrénie, Dépression, Trouble majeur diagnostiqué ou non.)

**Nos services :**

- Activités d'information sur diverses problématiques ;
- Groupe d'entraide ;
- Services jeunesse ;
- Centre de documentation ;
- Intervention psychosociale ;
- Répét-dépannage ;
- Conférences et témoignages.

**Un de vos proches souffre d'un problème de santé mentale? Nous pouvons vous aider.  
Communiquez avec un membre de l'équipe au 819 228-2858.**

## Bibliothèque

### Horaire

La bibliothèque est ouverte à tous les mercredis soir de 18h30 à 20h00.

Elle est aussi ouverte le 3ième samedi du mois de 10h00 à midi.

### Dépôts de livres

Les abonné(e)s peuvent retourner leurs livres en les déposant au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, du lundi au jeudi inclusivement de 9h à 12h et 13h à 16h.



Les personnes qui demandent un bon d'achat devront appeler Lucille ou Marion au 819-268-2084 d'ici le 20 novembre.

Nous vous invitons à regarder le téléthon de Radio-Canada Trois-Rivières diffusé en direct de 17h à 22h le 26 novembre et à donner généreusement lorsque les bénévoles recueilleront vos dons.

La remise des bons d'achat aura lieu le mardi 14 décembre à la salle des Loisirs à compter de 9h. Une personne sera admise à la fois selon votre rendez-vous. Le port du masque et le lavage des mains est obligatoire.

Le tout se déroulera d'une façon sécuritaire selon les règles de la Santé publique.

Lucille ou Marion 819-268-2084

## Alerte municipale

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont vous présente un nouvel outil de communication permettant aux citoyens de recevoir une panoplie d'informations qui concerne la municipalité.

Il s'agit d'un service d'appels automatisés. Nous pouvons donc joindre les citoyens concernés si nous avons un avis d'ébullition d'eau, une fermeture de rue, une activité ou autre.

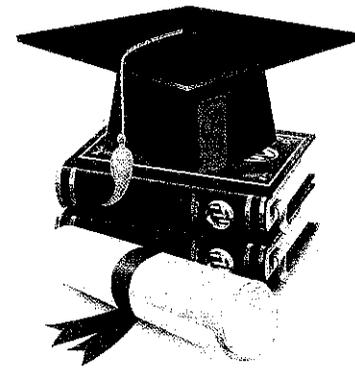
Ces messages d'urgence vous seront acheminés soit par :

- Messagerie texte;
- Courriel;
- Appel automatisé

Il faut donc que chaque citoyen s'assure d'être inscrit dans notre base de données. *Vous pouvez vous inscrire en allant sur le site internet de la municipalité ou au 819-268-5526 poste 2600*

**Pourquoi il est important de vous abonner à notre système d'alerte? Nous avons dû aviser les citoyens du réseau d'aqueduc pour une coupure d'eau et après pour un avis d'ébullition... nous n'avons pas été capable de rejoindre tous les citoyens concernés.**

Nous envoyons seulement des messages importants alors si vous voyez sur votre afficheur un numéro 1-514-000-0000, c'est un message de la municipalité!



## Persévérance scolaire

### RECONNAISSANCE À LA "PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE"

Le programme "Reconnaissance à la persévérance scolaire" de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont encourage les personnes qui complètent leurs études secondaires.

Un "certificat honorifique" accompagné d'un chèque au montant de 150,00 \$ seront remis aux personnes qui se sont qualifiées. Cette remise a lieu lors de la "Fête au village" ou à un autre moment dans l'année!

#### "CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS"

- ◇ être résident de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;
- ◇ déposer une preuve d'identité (permis de conduire, carte d'assurance-maladie ou autre au bureau municipal;
- ◇ déposer le certificat, l'attestation ou l'équivalent émis par le Ministère de l'Éducation ou l'école fréquentée;

# FADOQ

## Sainte-Angèle-de-Prémont

Bonjour,  
Après presque 20 mois de pandémie, nous revenons à nos activités hebdomadaires.

**Nous vous offrons:**

**Lundi 10h: Viactive**

**Lundi 13h30 : Jeux de : Shuffleboard, pétanque atout, baseball-poche**

**Mardi 13h30 : Jeu de carte. Scrabble**

Venez-vous divertir.

**Obligatoire pour être admis dans la salle : les2 vaccins et votre code QR**

Louis Grenier Président

Pour le renouvellement de votre carte de membre de la FADOQ,  
contactez Louis Grenier au 819-268-6218